



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 17 décembre 2013

### DÉFICIT AU GHER : LA DIRECTION S'EN PREND AUX SALARIÉS

Au GHER à Saint Benoît, d'après le syndicat CGTR de l'hôpital, lors de la dernière réunion du conseil de surveillance de l'ARS, à une question de notre syndicat sur le paiement des heures supplémentaires, la directrice a répondu que celui-ci ne serait pas possible « en raison de l'état financier du GHER, qui présente un déficit évalué à 8 ou 9 Millions d'Euros pour cette année ».

Au lieu de présenter la note à payer aux responsables de cette situation, l'ARS tire un trait de plume sur les centaines d'heures supplémentaires effectuées par les agents du GHER et instaure le travail gratuit comme remède à la gabegie organisée par les dirigeants du GHER.

La direction commune mise sur pied récemment par le GHER et le CHU prétendait assainir les comptes du GHER. On voit aujourd'hui de quelle manière elle s'y prend. Quels autres sacrifices comptent-ils encore imposer au personnel pour parvenir à leurs fins ?

Pensent-ils que les travailleurs victimes de leur politique resteront longtemps sans réagir ?

### COMMERCES : « LA PLUS VALUE, C'EST NOUS », MAIS LES PROFITS C'EST POUR EUX !

Comme d'habitude en fin d'année, l'activité commerciale bat son plein et les chiffres d'affaires atteignent des records. Les patrons de ce secteur se frottent les mains, mais pour les salariés le tableau est beaucoup moins réjouissant.

Tout l'argent récolté par les patrons se fait à leur détriment : travail dans la chaleur, climats insuffisantes, horaires déments, souvent dix heures par jour, sept jours sur sept, quasiment sans pause, cartons lourds à déplacer, pas d'eau fraîche, pas d'endroit dédié pour se restaurer. Debout toute la journée sans pouvoir se reposer, les salariés sont sujets en plus aux coups de gueule des patrons et aux pressions des clients.

À cela s'ajoute le bruit permanent, les sonos assourdissantes destinées à rameuter la clientèle, mais qui démolissent les tympanes des salariés. Quant aux heures supplémentaires, elles ne sont bien souvent payées que partiellement et les patrons n'hésitent pas à recourir à l'utilisation abusive des contrats précaires, voire de la main d'œuvre au noir.

Voilà la « vérité des prix » du côté salarial dans les commerces.

### CHAMBRE D'AGRICULTURE : 0 % POUR LES SALAIRES EN 2014

Alors que la direction de la Chambre d'Agriculture avait provisionné 1 % d'augmentation des salaires sur son budget 2013, elle nous a annoncé que ce chiffre ridicule serait ramené à... 0 % au prétexte que la Préfecture lui a demandé le gel des salaires pour cause de crise.

Par contre quand il s'agit de subventionner les capitalistes, y compris ceux de l'agriculture, l'Etat et l'Europe ne regardent pas à la dépense.

Face à cette perte sèche de pouvoir d'achat qui dure depuis des années, les 164 salariés de la Chambre (225 en 1997 !) pourraient bien se rappeler un jour ou l'autre au bon souvenir de ces décideurs !

### SMIC : LE GOUVERNEMENT AUX PETITS SOINS AVEC LE PATRONAT

3 millions de salariés sont au SMIC en France. Il s'agit bien souvent des travailleurs les moins qualifiés qui ne peuvent espérer voir évoluer le montant de leurs salaires qu'en fonction des décisions du gouvernement. Celui-ci n'a décidé d'augmenter le SMIC que d'1,1 % au 1<sup>er</sup> janvier, ce qui équivaut à une augmentation de 10

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

centimes d'euros brut de plus par heure travaillée. Le SMIC mensuel passera donc de 1430,22 € à 1445,38 € (15,16 € brut de plus par mois !)

« Cette revalorisation – supérieure à l'inflation qui atteint 0,6 % sur un an – préserve le pouvoir d'achat et l'emploi des moins qualifiés » a déclaré, sans rire, Sapin, le ministre du Travail.

Quant aux économistes désignés par le gouvernement pour le conseiller dans ses choix, ils ont, rapporte la presse, montré du doigt le risque qu'une hausse du salaire minimal ne « se traduise in fine par une baisse de l'emploi et de la compétitivité des entreprises ».

Comment se fait-il alors qu'avec un SMIC aussi bas, le nombre des chômeurs ne cesse d'augmenter ? Ces larbins des patrons sont prêts à proférer toutes les contre-vérités possibles pour complaire à leurs maîtres.

En tout cas, à l'orée de 2014, le décor est planté pour les travailleurs les plus mal payés. Le mot d'ordre du patronat relayé par le gouvernement est une austérité renforcée pour les salariés.

À la Réunion, il y a quelques jours, la commission de contrôle du prix du panier Lurel faisait mine de se désoler en constatant que celui-ci avait augmenté de 29,21 % sur les 13 derniers mois...

En tout cas pour la CGTR, et au regard du coût réel de la vie, le SMIC ne devrait pas être inférieur à 1700 €. C'est cette revendication qu'il s'agira d'avancer systématiquement dans les grèves et les NAO, dans toutes les entreprises en 2014 !



## **ILS RAMASSENT DES MILLIARDS ET NOUS JETTENT QUELQUES EUROS**

En 2013, EDF a fait 4,2 milliards de bénéfices (+16,9%), GDF Suez : 9,5 milliards (+6%).

Lors des dernières négociations salariales, alors que la CGT, syndicat majoritaire, revendiquait 4,5 % d'augmentation des salaires, les directions ont tranché : ce sera 0,5 %. Pour le salaire minimum (le SMIC) de ces entreprises, cela équivaut à 3 € de plus par mois.

Une provocation qui mériterait que la tension monte de plusieurs crans dans les rangs des électriciens gaziers !

## **CITROËN : 29<sup>ème</sup> JOUR DE GREVE**

La grève continue à la concession Citroën (CFAO) du Chaudron contre les sanctions prises par la direction de l'entreprise contre deux salariés dont un délégué du personnel.

À la demande du patron, un huissier a été chargé de faire un constat pour établir une éventuelle atteinte à « la liberté du travail ». Fort de plusieurs dizaines de pages et de photos, ledit rapport fait ressortir exactement l'inverse du résultat attendu par la direction.

Cela n'a pas empêché, contre toute évidence, le président du tribunal de saint Denis de juger que l'entrave était constituée et que les grévistes devaient donc lever leur piquet de grève. La réponse de ces derniers ne s'est pas faite attendre : ils ont reconduit leur grève et laissé leur piquet en place, qui ne gêne aucunement les allers-venues dans l'entreprise. Et samedi un kabar rassemblant plusieurs dizaines de travailleurs venus les soutenir avait lieu tout l'après-midi montrant ainsi que le moral des grévistes était toujours au beau fixe.

Solidarité avec les travailleurs de Citroën ! Levée immédiate et sans condition des sanctions !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68